



LIVRET INTERMÉDIAIRE EN ASSURANCE

IAS NIVEAU 3

MODALITÉ D'ACCÈS : Les inscriptions se font par mail à conseiller@venusconsulting.fr ou en ligne sur notre site. Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance. Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation en e-learning : Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (conseiller@venusconsulting.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

Livret Intermédiaire en Assurance

IAS niveau 3

**OBJECTIFS :**

- Acquérir une expertise approfondie dans le domaine de l'assurance
- Comprendre et maîtriser les réglementations et techniques de conseil en assurance
- Consolider les compétences et appliquer les connaissances à des cas pratiques

Modalité : Formation sur mesure en visioconférence **Durée :** 24h

PUBLIC :

Professionnels souhaitant approfondir leurs compétences en assurance.

PRÉREQUIS :

Avoir des connaissances de base en assurance.

FORMATEURS :

Cette formation est animée par un formateur expert de Venus Consulting

PROGRAMME

1 - INTRODUCTION À L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DE L'ASSURANCE

- Cadre juridique et historique
- Conformité et déontologie
- Responsabilités légales
- Protection des clients

2 - CONNAISSANCE APPROFONDIE DES PRODUITS D'ASSURANCE

- Assurance santé
- Prévoyance et épargne
- Assurance emprunteur
- Comparaison des produits

3 - TECHNIQUES DE CONSEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DES CLIENTS

- Analyse des besoins clients
- Techniques de vente adaptées
- Gestion des réclamations
- Fidélisation et suivi de la clientèle

4 - APPLICATION DES CONNAISSANCES ET CLÔTURE

- Cas pratiques : montage de contrats
- Simulation de conseil client
- Évaluation des acquis
- Clôture et plan d'action personnalisé

PERSONNALISATION DE LA FORMATION :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS :

Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM... - Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin de formation - Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.